

Trouvons d'autres solutions d'aménagement que la destruction de notre environnemental

A la lecture de ce PLU, j'ai de nombreuses remarques et questions à vous faire parvenir.

Dans un premier temps je suis étonnée qu'une enquête qui se dit publique soit faite avec un document si peu lisible. Comment les citoyens et citoyennes peuvent en 44 jours lire ces milliers de pages truffées d'acronymes et de termes incompréhensibles pour les non initiés. Je me demande si ce type de méthode n'est pas, justement, utilisée pour nous décourager.

En ce qui concerne les signes, que signifie le terme ir inscrit sur environ 920ha de terres agricoles ou naturelles ? Si ces 920 ha ont vocation à changer d'affectation, il est important que les citoyens et citoyennes puissent en avoir connaissance et ne pas afficher 1020 ha à urbaniser mais 1940 ha, ce qui n'est absolument pas la même chose.

De plus, de nombreuses zones (environ 30 ha, se rapporter au rapport de la chambre d'agriculture) sont indiquées comme étant urbanisée alors qu'il s'agit de champs ou de forêts. Il semble nécessaire de rectifier cette erreur.

Je suis ensuite surprise par le plan démographique qui est proposé, + 40 000 nouveaux habitants d'ici 2030 alors que tout le monde sait que la population de la métropole stagne depuis de nombreuses années (voir les déclarations d'Yvon Robert). Pourrait-on avoir plus de précisions sur ces chiffres. Pour loger ces 40 000 personnes le PLUI propose de la densification urbaine, pour 78 % d'entre eux, ce qui me semble très positif. L'extension urbaine ne serait donc **que** de 320 ha. Je tiens à rappeler qu'un maraîcher cultive 1 ha. Empavillonner 320 ha c'est donc détruire l'outil de travail de 320 personnes.

Il me semble donc urgent de revoir ce chiffre de 40 000 nouveaux habitants et de trouver d'autres solutions que la consommation de terres agricoles ou naturelles pour la construction d'habitats. En effet, la variation de la vacance des logements peut commencer par être résorbée en abaissant à 1 mois le délais de préavis au lieu de 3 mois pour quitter un logement, ce qui est déjà de cas dans de nombreuses villes (Paris, Nantes ...).

Ces propositions de constructions d'habitats dispersés sur les 320 ha entraîneront un très fort usage de la voiture et tout le monde sait bien à quel point l'agglomération est déjà saturée en véhicule. Bien entendu, la solution du contournement EST est à mon avis un leurre. Je déplore donc le grand manque de vision métropolitaine de transport doux. A aucun moment je n'ai pu lire un proposition « d'autoroute » pour vélo qui permettrait aux personnes d'aller travailler d'un bout à l'autre de l'agglomération en vélo et rapidement (sans stop tous les 100 m, trottoirs, pots de fleurs, voiture et autres entraves à leur circulation). Je n'ai pas non plus trouvé de propositions d'augmentation de voies de bus et autres transports en commun.

Lorsqu'il y a des précisions sur les aménagements à venir, il est indiqué que les constructions seront faites dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. Pour préserver l'environnement et la biodiversité il faut commencer par ne pas la détruire en aménageant ces espaces. Je demande que tant qu'il y a des espaces de friches (industrielle ou autres) et tant que la densification urbaine est possible, **AUCUNE** nouvelle terre agricole ou naturelle ne soit aménagée.

De nombreuses personnes s'émeuvent de la déforestation dans d'autres pays mais cette déforestation est également **prévue** dans ce PLUI. Ainsi, 2,5 ha à Rouen, un peu moins de 80 ha à Saint Etienne du Rouvray, des vergers à Bois Guillaume ... sont des sites qui deviendront à urbaniser. Cette été, la température est montée jusqu'à 40 °C dans agglomération. Suite à cette canicule, plusieurs villes sont en train de re-végétaliser leurs espaces urbain. Je demande donc quela

préservation des arbres dans l'agglomération soit indiqué dans le PLUI et que tout nouvel aménagement soit fait avec la préservation de **TOUS** les arbres présents sur le site. Ces arbres participent au cadre de vie agréables pour la population.

Par cette contribution, je souhaite exprimer mon inquiétude face à la disparition de terres agricoles ou naturelles. Car supprimer une terre agricole ou naturelle ne signifie pas uniquement supprimer un espace agricole ou naturelle. Cela signifie la perte d'un outils de travail donc la perte d'emplois direct ou indirect. Cela a un impacte social sur les riverains avec des nuisances pendant les travaux, puis du fait des nouvelles activités industrielles ou commerciales. Cela implique une détérioration de la qualité de l'air. Cela implique également la dégradation d'un paysage et de la qualité de vie.

Une proposition de compensation est souvent faite lors de nouveaux aménagements. Penser que l'on peu compenser la suppression d'une terre agricole ou naturelle est à mon avis un non sens. Essayer de compenser, aura de toutes façon plus d'impact car cela signifie de nouveaux aménagements (exemple : bassin de rétention d'eau). **Rien ne sert de compenser, il faut commencer par cesser de détruire.**

Pour finir, un contournement d'Elbeuf est évoqué sans qu'il soit détaillé. Pourrions-nous avoir plus d'informations à ce sujet ?

Dans l'attente de réponses et de changement,